Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 32 no 33 | Edmonton, semaine du 11 au 17 septembre 1998 | 20 pages | 60c

ACFA régionale d'Edmonton

Un nouveau programme de partenariat

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) régionale d'Edmonton a annoncé la semaine dernière la mise sur pied d'un nouveau programme de partenariat et d'investissement dans les projets communautaires.



Photo : Patricia Hélie
Yves Caron, directeur au conseil d'administration de l'ACFA régionale ; Claire Dallaire, présidente de l'ACFA régionale et M. Denis Colette, directeur général de La Cité francophone.

En fait, la régionale tentera d'inverser les rôles en ne sollicitant plus les bénévoles pour former des comités de projets, mais en demandant à la communauté de soumettre des projets et de les mener à terme.

La façon de faire sera la suivante : la communauté doit avoir une idée de projet et réunir un comité d'au moins cinq personnes autour de l'idée. Une fois le formulaire dûment complété et un budget prévisionnel établit, le comité présentera le tout au conseil d'administration de la régionale qui décidera d'accorder ou non un appui humain et financier au projet.

La régionale a voté une affectation de 15 000 $ à la réalisation de ces projets. De cette façon, les comités auront au moins cette somme sur laquelle s'appuyer pour le démarrer, comme l'explique Yves Caron, un des directeurs au conseil d'administration de l'ACFA régionale d'Edmonton. « On ne finance pas la totalité du projet, mais, contrairement à ce que c'était avant quand les comités devaient s'autofinancer à 100 %, ils vont au moins avoir un budget de base et nos employés vont s'efforcer de compléter les budgets avec les comités. »

Les employés seront donc au service des membres des comités communautaires prioritairement pour les aider à compléter le budget et à planifier leur projet. Par la suite, ceux-ci auront un rôle défini préalablement par les deux parties et beaucoup plus clair que par le passé. Selon la nature du projet, ils pourront travailler uniquement à faire du financement ou encore, uniquement à donner du service de secrétariat.

« En ce moment, nous avons une animatrice culturelle qui doit souvent monter les comités, les diriger, etc. Maintenant, on veut que les projets viennent de la communauté vers l'ACFA et que notre personnel aide ces gens-là à réaliser leurs projets, explique M. Caron. Donc au lieu de se retrouver avec une personne qui fait de l'animation culturelle, on va se retrouver avec une série de groupes qui vont faire cette animation à partir de leurs propres priorités.»

M. Caron ajoute que plusieurs personnes arrivent à l'ACFA chaque année avec des idées de projets qui n'entrent malheureusement pas dans la programmation de la régionale. Grâce à cette nouvelle façon de fonctionner, la régionale pourra répondre à leur demande. « On va arrêter de dire non à des gens qui cognent à la porte, qui arrivent avec plein d'énergie et de nouvelles idées. Je pense que ça, ça va faire une grosse différence. Si on fait un peu de promotion, qu'on se dit ouvert à offrir ces services et si on ne s'embarque pas dans des controverses comme celle de la cabane à sucre de l'année passée, ça devrait fonctionner. »

Se sont les discussions autour du problème de la dernière cabane à sucre qui ont entraîné la mise en place de ce nouveau programme. « On a analysé les sources des manques de communications qui ont fait qu'il y a eu un échafaudage de problèmes. Ça a monté en épingle et c'est devenu démesuré. C'est l'analyse de cette crise qui nous a amené à développer ce programme. »

Avec ce nouveau mode de fonctionnement, l'association régionale espère également responsabiliser les membres de comités envers la réussite de leur projet, partager les responsabilités entre les employés de l'ACFA, les bénévoles, les partenaires et le bureau de direction, augmenter le nombre de membres de l'ACFA, augmenter la participation aux événements communautaires et augmenter la visibilité de la régionale auprès des instances avec lesquelles elle transige.

Pour l'instant, la programmation régulière de l'ACFA est maintenue, question de faire une transition entre les deux systèmes. Cependant, si aucun projet n'est déposé, la régionale devra garder le même mode de fonctionnement que par les années passées.

On déménage...

Comme les nouveautés ne viennent rarement seules, l'ACFA d'Edmonton déménagera bientôt ses locaux au rez-de-chaussée de La Cité francophone, voisin du Service de Bureautique Dynamique où elle cohabitera avec l'administration de La Cité.

« Lors de la dernière assemblée générale annuelle de l'association, les membres avaient demandé ce déménagement afin que l'organisme soit plus près du public et plus facile à trouver », explique la présidente de l'ACFA régionale, Mme Claire Dallaire. En partageant les locaux avec La Cité, les deux organismes espèrent réaliser des économies à long terme puisqu'ils auront la possibilité de partager certaines ressources.

Ce déménagement, qui aura lieu en octobre, est également rendu nécessaire à cause de l'arrivée d'un nouveau locataire au deuxième étage qui occupera les locaux laissés vacants par l'ACFA : la Chambre économique de l'Alberta.

Les plans des nouveaux locaux prévoient des espaces de bureaux, une aire ouverte de travail et une salle de réunion qui pourra être utilisée par les groupes qui mèneront des projets à terme.

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

Rien n'est moins sûr que l'incertain.

DAC, Pierre

La télévision francophone internationale

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Lorsqu'il veut taquiner, ou mettre à l'épreuve la patience de ses interlocuteurs américains, il arrive au président directeur-général de TV5, Guy Gougeon, d'affirmer que la télévision internationale de langue française offre un produit supérieur à celui de...CNN!

Cette affirmation, qui est vite perçue comme une hérésie chez nos voisins du Sud (pour qui se prend-t-il celui-là?) doit être placée dans son contexte. Évidemment, Guy Gougeon n'a pas la prétention de faire de TV5 un CNN de langue française : «On est fort en information, mais on n'est pas une chaîne 24 heures sur 24 qui couvre le monde ». Et il n'imagine pas le jour ou TV5 aura sa propre salle des nouvelles, avec des bulletins en provenance du Canada, des États-Unis et d'Amérique latine.

N'empêche, les contributions de la Suisse, de la Belgique, de la France et du Canada à la programmation font de TV5 une bête unique en son genre, qui apporte au téléspectateur des vues différentes sur le monde insiste le PDG : « Dans aucune langue au monde, même dans le monde anglo-saxon, il existe un réseau comme TV5. Je suis sûr que le monde anglo-saxon envie le monde francophone ».

Avec l'arrivée de la télévision internationale aux États-Unis en décembre 1997, TV5 est vraiment devenue un réseau planétaire. Avec ses soeurs TV5 Europe (1984), TV5 Québec Canada (1988), qui fête son dixième anniversaire, TV5 Afrique (1992), TV5 Amérique latine et Caraïbes (1992) et TV5 Asie (1996), la télévision de langue française rayonne sur les cinq continents.

Diversité est le mot clé pour expliquer la principale différence qui existe entre TV5 et les autres chaînes spécialisées de langue française. Avec une programmation à 85 pour cent étrangère, la télévision internationale propose aux francophones d'ici une belle palette de couleurs sur le monde francophone.

TV5 Québec Canada est arrivée dans le paysage médiatique à une époque où les chaînes spécialisées ne se multipliaient pas encore comme les poissons de l'Évangile. Elle rejoint par le câble quelque 6,2 millions de foyers au pays et a une part du marché qui « frôle » le 1 pour cent. La compétition pour les canaux étant moins forte il y a dix ans, elle a donc réussi à se faire une niche au Canada anglais.

Même si les câblodistributeurs montrent dans l'ensemble « un bon intérêt » pour TV5 et qu'ils n'ont pas « en général » de réticence à distribuer le signal à leurs abonnés, Guy Gougeon s'attend quand même à ce qu'on exerce de la pression sur TV5 et les autres services spécialisés au fur et à mesure que de nouveaux canaux arriveront sur le marché.

En novembre dernier par exemple, le principal câblodistributeur du Nouveau-Brunswick, Fundy Communications, a privé les francophones de Saint-Jean, Fredericton et Miramichi au Nouveau-Brunswick du signal de la chaîne. Il a fallu les protestations soutenues de nombreux groupes francophones avant que Fundy décide finalement de rétablir le signal.

Justement, TVA a déposé une demande auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), dans le but d'obtenir une licence de réseau national avec distribution obligatoire.

S'il ne s'oppose pas à l'arrivée de nouveaux services nationaux de langue française, Guy Gougeon craint que des câblodistributeurs n'offrent plus certaines chaînes de langue française pour faire place au nouveau réseau national.

Si le CRTC se rend à cette requête, la télévision francophone internationale n'a pas l'intention de demander à son tour une modification de licence, qui rendrait obligatoire sa distribution partout au pays.

On préfère miser sur la qualité de la programmation pour attirer une nouvelle clientèle et fidéliser l'auditoire. Une programmation, ajoute M. Gougeon, qui est appelée à évoluer au cours des prochaines années en faveur d'une «certaine régionalisation ».

En Amérique latine, fait remarquer le président directeur-général, TV5 a réussi à augmenter sa présence sur le marché, malgré la vive compétition des nouvelles chaînes. Aux États-Unis par contre, où on offre 350 services alors qu'il n'y a que 70 canaux disponibles, la percée de TV5 sur le câble est lente. Il n'y a qu'en Floride où le signal est offert par le câblodistributeur. Il est cependant distribué par satellite partout sur le territoire américain via la compagnie EchoStar.

« Le territoire américain est le marché le plus compétitif au monde. C'est le marché le plus difficile que tu peux attaquer » ne cache pas M. Gougeon. CNN peut dormir tranquille.

Advenant la souveraineté du Québec :

La FCFA ne veut pas de la réciprocité

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Les francophones de l'extérieur du Québec voient mal comment le Québec pourrait faire davantage pour les minorités francophones en tant qu'État souverain, alors qu'il ne fait presque rien pour eux à l'intérieur de la structure fédérale actuelle.

Le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), Gino Leblanc, ne se fait aucune illusion à ce sujet et il a profité d'une rencontre de plus d'une heure avec le premier ministre Lucien Bouchard et le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Pierre Brassard, pour mettre les choses au clair.

Les discussions ont été « très franches » selon M. Leblanc. Autrement dit : les interlocuteurs n'ont pas pris quatre chemins pour se dire certaines vérités. « On est allé au fond de la question » se contente de préciser M. Leblanc.

Le premier ministre du Québec a pris récemment l'engagement de défendre les droits des minorités francophones lors des discussions entourant l'éventuel départ du Québec de la fédération canadienne.

Citant le récent avis de la Cour suprême, qui oblige les provinces et l'État fédéral à tenir compte du droit des minorités lors de négociations éventuelles sur la sécession du Québec, M. Bouchard a affirmé que les minorités francophones n'avaient maintenant plus aucune raison de craindre d'être abandonnées à leur sort. Il a même soulevé l'idée d'une réciprocité entre la protection des droits des Anglo-Québécois et celles des communautés francophones et acadiennes.

Pour Gino Leblanc, cette offre de réciprocité est carrément inacceptable, parce qu'irréaliste : « Quel organisme politique va faire respecter cet engagement ? » se demande le jeune président acadien, qui imagine un état fédéral disloqué et la création d'une nouvelle composante politique avec l'union des provinces maritimes au lendemain d'un référendum gagnant.

Les minorités francophones ont toujours eu des doutes sur la volonté réelle du Québec de se draper dans le rôle de grand défenseur des minorités. Cela n'a pas empêché M. Bouchard de réitérer son engagement. Selon Gino Leblanc, le premier ministre québécois est convaincu qu'il sera en position de force pour protéger les droits des minorités, le jour où le Québec négociera avec le fédéral et les provinces les modalités de la sécession.

« Pour nous, ce n'est pas très réconfortant. C'est un scénario trop dangereux. C'est un risque incroyable » insiste M. Leblanc.

A tout le moins, le premier ministre Bouchard et la FCFA sont d'accord sur l'interprétation qu'ils font de l'avis de la Cour suprême en ce qui a trait à la place des minorités dans toute discussion constitutionnelle.

Il a aussi été question lors de cette rencontre d'une campagne de promotion de la francophonie canadienne au Québec, campagne qui coïnciderait avec le Sommet de la Francophonie qui aura lieu l'année prochaine au Nouveau-Brunswick. Le premier ministre Bouchard a fait preuve d'ouverture à ce sujet, indique Gino Leblanc.

On s'entend aussi pour dire que les Québécois connaissent peu, ou pas du tout la politique du Québec à l'endroit de la francophonie canadienne, qui date de 1995.

Au-delà des options politiques, le président de la FCFA retient de cette rencontre que le premier ministre du Québec tient à ce que les Québécois et les francophones de l'extérieur du Québec tissent et maintiennent les liens existants. Gino Leblanc ne demande pas mieux, lui qui rêve de rebâtir des ponts avec le Québec.

Un requin de 1 538 kilos

(EN) Les Nations Unies ont désigné 1998 « Année internationale des océans». Voici quelques faits intéressants à propos de l'un des habitants de l'océan : le requin.

- Le requin-baleine, qui vit en eau tempérée et se nourrit de plancton, est le plus gros poisson des océans. Le plus gros à avoir été recensé mesurait 12 m de longueur et pesait, selon des estimations, 10 000 kg (20 000 livres).

- Le requin-pèlerin est le deuxième plus gros poisson que l'on trouve dans les océans. Il est recherché pour l'huile de son foie. On peut obtenir jusqu'à 900 litres d'huile d'un seul poisson adulte.

- Le mégalodon, requin de l'époque des dinosaures, était plus gros et plus lourd que Tyrannosaurus rex.

- Le requin-taureau, poisson plutôt jaloux, est capable de cannibalisme intra-utérin. En d'autres termes, le premier à naître mange ses frères et soeurs de portée, puis termine son festin avec tous les oeufs non fertilisés.

- Le 26 avril 1976, un grand requin blanc pesant 1 538 kilos (environ 3 000 livres) a été capturé près d'Albany en Australie. Il s'agit du plus gros poisson pêché à la ligne.

Pour connaître d'autres merveilles des océans, visitez le site web : www.oceanscanada.com/aio.

Première activité de la saison pour L'UniThéâtre :

Une deuxième Friandise fatale

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Les amateurs de chant classique de la région d'Edmonton seront enchantés d'apprendre que l'activité de financement de L'UniThéâtre *Friandise fatale* est de retour cette année pour une deuxième saison.

Comme cette activité est la seule qui présente les artistes de la musique classique dans la région de la capitale, l'événement fait découvrir de nouveaux talents aux amateurs de ce créneau musical. Mais, pour le directeur artistique de L'UniThéâtre, Daniel Cournoyer, c'est aussi l'occasion de découvrir de nouveaux talents. « Comme directeur artistique, je découvre d'autres talents qui peuvent ajouter à nos activités à l'intérieur de notre saison. Par exemple, peut-être qu'un jour on décidera de faire une comédie musicale. Sans une activité comme *Friandise fatale*, c'est difficile de savoir qui chante et qui maîtrise ces disciplines. »

Le directeur artistique de L'UniThéâtre, Daniel Cournoyer

Les Friandises de cette année conserveront la même formule que l'année dernière, c'est-à-dire que chaque personne présente aura droit à deux desserts spéciaux et à un verre de champagne au cours du concert.

Du côté du spectacle comme tel, Catherine Kubash, Frédéric Robert, Michelle Hébert, William H. Street, Mireille Rijavek, Roch Larochelle, Denise Lavallée, Sharon Toronchuk, Michael Massey et Pierre-Paul Bugaud assumeront la portion classique de la soirée. Nouveauté cette année, une portion théâtre sera intégrée à la soirée avec Mme Jocelyne Verret-Chiasson qui présentera quelques poèmes sur musique. On espère également ajouter des monologues puisque M. Cournoyer trouvait que cet aspect avait un peu été oublié lors de la première expérience.

Autre petit changement, la scène sur laquelle les artistes se produiront sera quelque peu modifiée afin qu'elle prenne moins de place. « L'an passé c'était trop immense comme scène, explique M. Cournoyer. Ça va aussi nous donner la possibilité d'ajouter des tables. Les gens vont avoir l'occasion de voir la salle sous un autre angle dans le sens que ce sera plutôt du genre café. Comme atmosphère, c'est très différent.» La soirée sera animée par Ève Marie Forcier.

Depuis l'année dernière, les activités de financement sont devenues très importantes pour la survie de L'UniThéâtre. Comme la façon d'octroyer les subventions au niveau provincial a changé, l'association a subi une baisse de revenus qui doit être comblée par d'autres moyens. « Ce besoin de diversifier nos sources de financement est encore là et est primordial, soutien M. Cournoyer. Si on veut continuer à développer et à aller plus loin dans notre programmation, ça ne va pas se faire par les subventions. Avec la programmation que nous avons, nos subventions sont au maximum. Si on peut découvrir d'autres sources de financement et d'autres façons de faire de l'argent pour nous aider à aller plus loin dans notre développement artistique, on va le faire parce qu'on en a besoin. *Friandise fatale* est une nouvelle source de financement et ça peut se refléter dans nos subventions parce que ça démontre qu'on fait l'effort de faire une campagne de financement, on tente d'équilibrer nos revenus gagnés avec nos revenus de subventions. »

La soirée *Friandise fatale* aura lieu le 18 septembre prochain et aucun billet ne sera vendu à la porte. Déjà, les places disponibles s'envollent beaucoup plus rapidement que l'année dernière.

Action éducation femmes :

Une marche pour la santé des femmes

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Quelle femme ne se sent pas concernée par la nutrition, l'exercice physique et le cancer du sein ? Probablement aucune. C'est la raison pour laquelle le groupe *Action éducation femmes* a décidé d'organiser une « marche santé » dans le ravin Mill Creek le samedi 19 septembre prochain.

« Nous savons toutes que faire de l'exercice est important, explique Vicky Murray, la vice-présidente d'*Action éducation femmes*. Pourtant, avec les responsabilités familiales qui pèsent sur la plupart d'entre nous, peu de femmes ont le temps de faire beaucoup d'exercice. C'est pourquoi nous avons pensé organiser cette marche : c'est accessible à tout le monde, il n'y a pas d'heures pour en faire et ça ne coûte rien.»

L'événement sera parrainé par la Fondation du cancer du sein et tous les profits de la journée seront versés à cet organisme. Pourquoi le cancer du sein ? « Simplement parce que les femmes sont toutes concernées par ce problème et que plusieurs connaissent quelqu'un qui a déjà eu ce genre de cancer », explique Mme Murray.

Trois trajets seront offerts aux marcheuses : un d'une heure et un de trente minutes dans le ravin et un autre de trente minutes mais cette fois sur le terrain de l'école Maurice-Lavallée pour celles qui ne voudront pas aller dans le ravin.

Après la marche, l'organisme a prévu une série de courtes conférences. « Le mandat d'*Action éducation femmes* ce n'est pas seulement que de faire une marche, c'est aussi de faire de l'éducation, explique Mme Murray. Il va donc y avoir, pendant une heure, de courts exposés d'une quinzaine de minutes qui vont porter sur différents sujets. Par exemple, il sera question de nutrition, d'activité physique et, bien sûr, de prévention du cancer du sein. »



Photo : Patricia Hélie

Vicky Murray, la vice-présidente et trésorière du groupe Action éducation femmes.

La marche vise d'abord les femmes mais le groupe aimerait bien rassembler le plus de gens possible. «S'il y a des hommes qui veulent venir marcher avec nous, ils sont les bienvenus et la journée peut facilement devenir une activité familiale en autant que les jeunes puissent suivre la marche. »

En cas de pluie, toutes les activités auront lieu à l'intérieur du gymnase de l'école Maurice-Lavallée. Il faudra alors prévoir des chaussures à semelles blanches.

Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire, vous pouvez rejoindre Vicky au 468-5645.

ÉDITORIAL

Les archives provinciales à Stony Plain

Dans le courant du mois d'août, le *Edmonton Journal* publiait une série d'articles sur l'éventualité d'un déménagement. Pas celui de M. et de Mme Machin dans une banlieue lointaine à l'ouest d'Edmonton, loin des bruits de la ville et près du gazoullis des oiseaux, mais bien celui des archives provinciales.

C'est du jamais vu dans l'histoire des archives du monde car elles sont généralement situées dans les centres villes. En prenant une telle décision, l'Alberta veut certainement se distinguer pour figurer dans le livre des records. Lorsque ce dernier sortira, on pourra lire: « La NASA ayant refusé d'envoyer en orbite des tonnes de papiers venant de l'Alberta, le gouvernement provincial se voit dans l'obligation de déplacer les archives à Stony Plain. » Il faut bien blâmer quelqu'un, alors pourquoi pas les Américains!

Comme le disait très bien M.Camille Piché, le provincial des Oblats de Marie-Immaculée à Edmonton: « c'est comme si on déplaçait le Fort Edmonton à Leduc. » Et M. Piché sait de quoi il parle puisque 85% des documents de la Congrégation sont aux archives provinciales.

Après les débordements émotifs des défenseurs des archives, la ministre responsable du dossier, Mme Shirley McClellan, annonçait que seule une partie des documents serait entreposée au campus Westerra de Stony Plain et que l'on garderait une salle de référence et de lecture à Edmonton. D'après elle, les planchers des autres bâtiments de la ville ne pourraient pas supporter le poids des documents. À croire que les autres édifices vacants de la capitale albertaine ont tous été construits en papier mâché et que l'industrie du bâtiment est meilleure à l'ouest d'Edmonton.

Peu importe ce que le gouvernement albertain décide de faire, on sait de toute façon qu'il n'accorde pas beaucoup d'importance à la culture, à l'éducation et encore moins à la préservation de notre passé. Les coupures budgétaires des cinq dernières années l'ont maintes et maintes fois prouvé. Envoyer les archives à l'extérieur de la ville n'est que le prolongement de cette politique bornée entreprise par un gouvernement qui ne voit les choses qu'en terme de rentabilité. Déjà le gouvernement avait grandement réduit les heures d'ouverture des archives, il y a de cela quelques années. Aujourd'hui, on lui ajoute un autre handicap: la distance. Dans le cas d'un déménagement complet des archives - et ce, à 50 km de la ville - les chercheurs de tous âges, venus des quatre coins du monde et de la province devront s'armer de patience pour aller faire des recherches. Surtout s'ils n'ont pas de voiture, car les transports en commun ne vont pas jusque là. Comme pour un long voyage, il faudra planifier à l'avance. Par contre, dans l'éventualité d'un déménagement partiel, les chercheurs devront attendre 24 heures avant de pouvoir toucher de leurs gants blancs les documents ici à Edmonton. Espérons seulement que le gouvernement mettra en place un système électronique efficace afin que les chercheurs puissent s'organiser pour commander les documents à l'avance. Car lorsqu'on est en voyage de recherche, on n'a pas de temps à perdre. Et, je suis prête à parier que si le nombre de visiteurs diminue à cause de ces mesures saugrenues, le gouvernement pourra alors justifier une autre réduction de budget.

Les archives ne sont pas là simplement pour le décor ou pour faire plaisir aux rongeurs. Elles jouent un rôle important puisqu'elles gardent dans leurs entrailles des morceaux de notre passé. Dans leurs murs reposent des papiers et des photos jaunis, certes, mais de véritables trésors qui font le bonheur des historiens professionnels et amateurs. Travailler aux archives, c'est rentrer ne serait-ce que quelques heures dans la vie des gens qui ont forgé notre histoire. Peu importe si ceux-ci formaient l'élite ou si c'étaient de simples colons venus chercher une vie meilleure en Alberta. Car c'est à la lumière du passé qu'on peut mieux comprendre le présent. Chose qui ne semble pas concerner les politiciens.

L'ultime consolation qu'on peut voir dans cette affaire, c'est que si les chercheurs ne trouvent pas le bâtiment à Stony Plain, ils seront au moins en route pour Jasper.



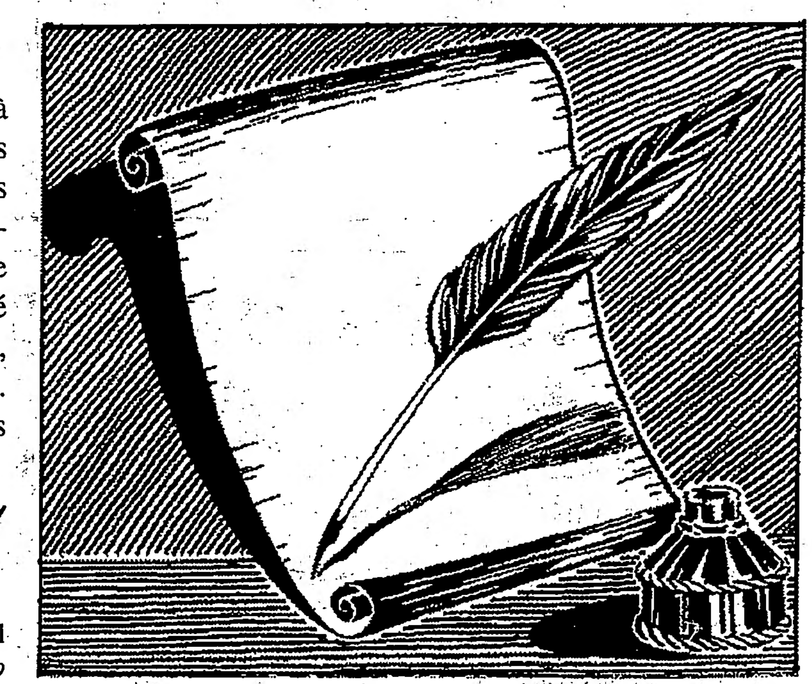
Nathalie Kermoal

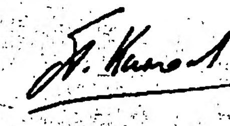


COURRIER DES LECTEURS

Chers lecteurs et chères lectrices,

Le Franco vous invite à nous envoyer des lettres pour notre courrier des lecteurs. Vous avez peut-être des choses à dire concernant l'actualité franco-albertaine, albertaine ou canadienne. Alors n'hésitez pas à nous écrire.

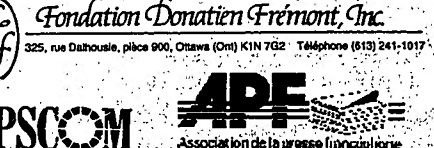




Nathalie Kermoal
Directrice du *Franco*

Directrice: **Nathalie Kermoal**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Infographiste: **Charles Adam**
Journaliste: **Patricia Hélie**





Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd, de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129
courriel: n.kermoal@francalta.ab.ca

Correspondants:

Calgary Alain Bertrand
Centralta Martin Blanchet
Fort McMurray Nicole Pageau
Lethbridge Mireille Dunn
Medicine Hat Diane Morisette-Franz
Plamondon Joël Lavoie, Denise Lavallée
Red Deer Claire Hélie
Rivière-la-Paix Noëlla Fillion, Patrick Henri
Saint-Paul Richard Blouin

Le Mondial de l'entrepreneuriat jeunesse :

La plus grosse délégation de l'Ouest

Edmonton

L'Alberta aura la plus grosse délégation de jeunes entrepreneurs francophones de l'Ouest canadien à participer au Mondial de l'entrepreneuriat jeunesse qui se tiendra à Ottawa du 10 au 13 septembre prochain.

Les sept jeunes entrepreneurs dont deux de Calgary, un de Sherwood Park, un d'Edmonton, un de St-Isidore et deux de Fort McMurray travaillent dans les secteurs d'activités suivants : les services, l'agriculture, la haute technologie et la construction.

La Chambre économique de l'Alberta est heureuse que des jeunes entrepreneurs franco-albertains aient l'opportunité de participer à un tel événement international et aient l'occasion de partager avec les 500 jeunes entrepreneurs francophones de moins de 35 ans, en provenance de plus de 30 pays à travers le monde, qui participeront à ce Mondial au Centre des Congrès d'Ottawa.

Selon M. Marc S. Tremblay, président de la Chambre économique de l'Alberta, « le Mondial permettra aux jeunes entrepreneurs franco-albertains de faire connaissance, de se rencontrer, d'échanger et fort possiblement de créer des partenariats. Cela démontre tout le développement économique de la communauté francophone de l'Alberta. Les entrepreneurs francophones doivent prendre leur place et c'est une belle occasion de le faire. »

Cours de français

Treize finissants

DIANE MORISSETTE-FRANZ
Medicine Hat

Les cours de français donnés par l'Association canadienne-française (ACFA) régionale de Medicine Hat ont eu beaucoup de succès. Treize personnes ont complété le cours qui était le tout premier de ce genre offert par l'ACFA.

Il s'agit de Ken Blaire, Reg Nutter, Sandra Gosselin, Monique Hosanee, Marijana Agicic, Drista Munroe, Gail Clarke, Helen Olszewsky, Duane Roset, Carole Meehan, Linda Hancock, Julie Bruins et Scott Haggins. L'enseignante était Mme Pat Iannattone.

Le succès aidant, deux nouveaux cours (un débutant et un intermédiaire) seront offerts dès le 14 septembre.



Photo : Andréa Lewis

Mondial de l'entrepreneuriat jeunesse :

Deux participants de Fort McMurray y seront

NICOLE PAGEAU

Fort McMurray

Deux des sept jeunes entrepreneurs albertains à participer au Mondial de l'entrepreneuriat jeunesse, qui se tiendra du 10 au 13 septembre prochain, proviennent de Fort McMurray.

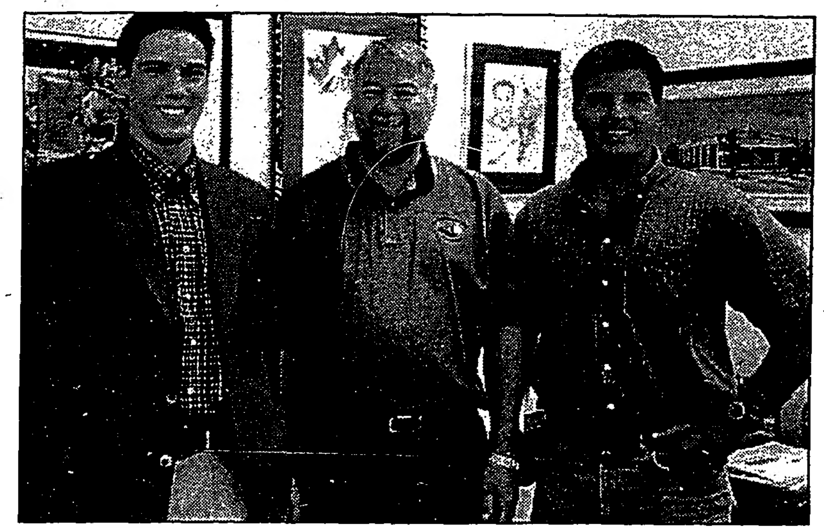


Photo : Nicole Pageau

Justin Thibeault (Tibo Enterprises), Léo Robert (président de l'AGAF) et Martin Gautier (AGRA Earth and Environmental).

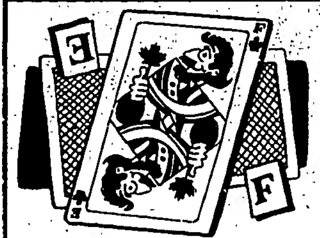
C'est l'Association des gens d'affaires francophones de Fort McMurray (AGAF) qui a présenté les candidatures de M. Justin Thibeault, président de *Tibo Enterprises* et de M. Martin Gautier de *AGRA Earth and Environmental* comme participants au deuxième Mondial de l'entrepreneuriat.

C'est donc avec plaisir que les membres de l'AGAF ont appris que les deux candidatures ont été retenues et que Justin Thibeault avait également été choisi pour participer à la *Tournée des affaires*, qui a eu lieu du 1er au 13 septembre dernier.

L'événement mondial en est un de réseautage, de transactions et d'échanges internationaux destinés aux jeunes entrepreneurs francophones du monde. Cette rencontre leur donnera également l'occasion d'avoir accès à une formation de pointe auprès d'experts par des conférences et des ateliers. Ils auront donc la chance de dénicher des occasions d'affaires uniques et de réaliser des partenariats. De plus, les participants de la *Tournée des affaires* visiteront des entreprises et des institutions d'enseignement de différentes régions de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Ce qui enthousiasme Martin Gautier, c'est qu'il aura la chance de pouvoir évaluer les possibilités d'ouvrir un ou des bureaux d'AGRA dans les milieux francophones de l'Est du pays. Pour sa part, Justin Thibeault a bien hâte de rencontrer d'autres fabricants de produits en métal. Tous deux avouent que cette expérience représente une petite mine d'or d'informations, une belle expérience de relations extérieures et de façons de faire.

SAVEZ-VOUS QUE...



(NC)—On trouve des francophones et des anglophones partout au Canada. Parmi les provinces à majorité anglophone, c'est en Ontario et au Nouveau-Brunswick que les francophones sont le plus nombreux. Le Québec, pour sa part, regroupe une importante population de langue anglaise.

L'Alberta pionnière dans le domaine :

L'école virtuelle est réalité

JACINTHE LAFOREST

Summerside

L'école virtuelle est encore, dans bien des esprits, un lointain objectif auquel on peut toujours rêver. Et bien, réveillons-nous, l'école virtuelle existe bel et bien et l'Alberta est un pionnier dans ce domaine. En 1997, on est passé de quatre à 20 écoles virtuelles, et d'autres devraient ouvrir en septembre 1998.

« L'école virtuelle, c'est une école où les élèves prennent leurs cours à la maison via Internet » explique Léo Beaudry de l'école virtuelle Saint-Gabriel (St-Gabriel Cyber School) en Alberta.

M. Beaudry et son collègue Allain St-Cyr du ministère de l'Éducation de l'Alberta étaient dernièrement de passage à l'Ile-du-Prince-Édouard dans le cadre de la rencontre annuelle du REFAD (Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada), un organisme qui célèbre son 10e anniversaire et qui doit sa création à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), qui tenait elle-même son 51e congrès à l'Ile.

L'école Saint-Gabriel compte cette année plus de 400 élèves, de la 5e à la 12e année. Depuis sa création il y a cinq ans, les inscriptions n'ont cessé d'augmenter. De 25, elles sont passées à 100, puis à 250, et ainsi de suite.

« Nos élèves sont répartis sur quatre continents. Ce sont pour la plupart des Albertains qui sont en déplacement, qui vivent à l'étranger pendant un certain temps, qui planifient de revenir en Alberta, et qui veulent que leurs enfants soient instruits en Alberta. Nous avons aussi des élèves qui ne peuvent pas venir à l'école, soit pour des raisons de santé, des raisons psychologiques, ou d'autres. Nous en avons qui sont des athlètes soumis à un entraînement strict, qui doivent pouvoir profiter d'horaires flexibles pour poursuivre leurs études » raconte Léo Beaudry.

Les élèves doivent disposer d'un ordinateur. « Nous fournissons l'ordinateur aux familles qui n'en ont pas, pour la modique somme de 100 $ pour l'année. C'est très abordable. L'élève utilise l'ordinateur pour ses études, mais toute la famille a aussi accès à la technologie. Nous aidons ainsi à démocratiser l'accès aux technologies » affirme Allain St-Cyr.

Mais il y a plus. « Lorsque l'élève dispose déjà d'un ordinateur, nous lui versons une allocation de 30 $ par mois pour l'utilisation de sa machine » ajoute-t-il. Cela peut sembler incongru mais en fait, cela évite à l'école virtuelle l'achat d'un nouvel ordinateur.

Les écoles virtuelles seraient-elles en train de supplanter nos vieilles écoles traditionnelles ? « Il serait dangereux de dire que les écoles virtuelles sont LA réponse, tout comme on ne peut pas dire que les programmes d'immersion soient LA réponse. C'est une partie de la solution, un choix de plus offert aux clients ayant des besoins précis » disent Allain St-Cyr et Léo Beaudry.

Cahier spécial :

Vive la rentrée!

Pour une acceptation des différences dans les écoles

NATHALIE KERMOAL

Edmonton

Dans le passé lorsque des enfants avaient des troubles d'apprentissage on les séparait des autres. Aujourd'hui on favorise leur intégration dans les classes régulières. Cependant, les données démontrent que l'intégration scolaire ne fonctionne que si les écoles et les enseignants sont informés et sont prêts à relever le défi car cela demande beaucoup de travail. Il faut non seulement reconnaître les difficultés de l'enfant et les comprendre mais en plus, il faut adapter le curriculum.

Mme Nadia Rousseau, professeure à la Faculté Saint-Jean et détentrice d'un doctorat en éducation de l'Université de l'Alberta, a récemment terminé une étude sur les troubles d'apprentissage des enfants en immersion. Elle a accepté de partager son expertise pour nous parler de ce cas très particulier. Son champ d'intérêt s'adresse à deux clientèles précises. Tout d'abord aux personnes ayant des différences linguistiques et ensuite à celles qui ont des différences individuelles. Elle qualifie par différences linguistiques: « toutes les personnes qui ont un accent différent, celles qui ne possèdent pas la langue de façon exacte.» La même chose pour les enfants en difficulté. « A l'école, aussitôt qu'on a des troubles de comportement, le syndrome de Tourette (trouble neurologique caractérisé par des tics et des mouvements involontaires, rapides et soudains; et qui se produisent de façon répétée et stéréotypée), un handicap physique, un handicap intellectuel, on a de la difficulté à se faire accepter car on ne cadre pas parce qu'on est différent et que cela dérange. » En travaillant en immersion et sur les troubles d'apprentissage, elle va rejoindre ces deux groupes souvent délaissés par le système scolaire traditionnel. Elle essaie donc par sa recherche de trouver des solutions afin de faciliter l'apprentissage de ces enfants mais aussi de sensibiliser les gens face à cela.

D'après Mme Rousseau, apprendre ne requiert pas simplement de l'intelligence, cela requiert aussi de l'acceptation. « Si à l'école on n'accepte pas nos différences, on ne peut pas se sentir bon. Les enfants en troubles d'apprentissage sont souvent des enfants brillants. Mais cela ne se voit pas car ils ont une attitude qui dérange. Certains enfants sont carrés et certaines écoles sont rondes. Même si dans leur carré, ils ont le rond et parfois même plus que ça car ils ont beaucoup de choses à offrir, ils ne sont pas capables d'entrer parce qu'ils n'ont pas le bon format. L'enfant ne sera pas capable de bien travailler si l'école ne peut pas s'agrandir pour laisser entrer le carré. »

En général, lorsqu'un enfant a des difficultés en immersion, on le transfert en anglais car on pense qu'il aura moins de difficulté dans sa langue maternelle. « En immersion, avant d'apprendre la matière de 1ère année ou de 2e année, les

suite à la page 8...

...(acceptation) suite de la page 7

enfants doivent apprendre le français. Donc au départ, si on compare l'école d'immersion avec l'école anglophone, les enfants en immersion ont un retard sur le curriculum. Il est rattrappé fin de 3e, début 4e année. Lorsqu'un enfant a des difficultés à l'école, s'il est retourné dans le programme anglais, il se retrouve avec un double handicap. Il a de la misère dans le programme d'immersion mais en plus en le transférant, il est en retard sur le curriculum anglophone. À cela nous devons ajouter un gros déficit en terme d'estime de soi. Une fois dans le programme anglais, une évaluation est faite et l'on s'aperçoit très vite que l'enfant continue à avoir des difficultés. On estime que 9 enfants sur 10 ont des difficultés et ce n'est qu'à partir du programme anglais qu'on commence à les aider. »

Mme Rousseau ne croit pas que cette méthode est efficace. Pour elle, il est important d'aider les élèves bien avant cela, en les gardant en immersion. Ainsi, ils ne subissent pas de perte d'estime de soi et ils n'ont pas à souffrir du décalage dans le curriculum. Afin de pouvoir réaliser son étude, Nadia Rousseau a travaillé en collaboration avec l'association des troubles d'apprentissage d'Edmonton et le *Edmonton Public School*. Grâce à l'aide de ce dernier, elle a pu suivre de près un groupe de 13 enfants pendant 2 ans. Angèle Aubin, l'enseignante qui l'épaulait dans sa recherche a d'ailleurs eu l'idée de préparer des sessions d'intervention *métacognitive* afin que l'élève apprenne à mieux connaître son style d'apprentissage. Cette méthode permet de définir ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas pour l'élève. « Grâce à ces sessions, on a expliqué aux enfants ce qu'était un trouble d'apprentissage car en général on en a qui sont identifiés avec une série de difficultés mais on ne leur explique pas ce que cela veut dire. Ils ont donc appris à reconnaître leur trouble. Ils finissent donc par s'adapter à leurs propres besoins. Ils finissent par découvrir qui ils sont à travers des discussions. Par exemple, un enfant décrivait ce qui se passait quand il lisait et il nous expliquait sa compréhension de tout cela. On intervenait pour donner un sens à toute cette information. À la fin des deux ans, les enfants se connaissaient. »

Les résultats de son enquête sont très probants puisqu'au bout des deux ans, Mme Rousseau a noté un changement considérable dans le comportement de ces enfants. «On est parti de "j'étais idiot à maintenant je suis capable". On a vu un changement dans leur posture aussi. Ils se tenaient la tête en bas, pas de sourire. Maintenant ils sont debouts, ils sont contents de leur travail. Les parents aussi sont satisfaits de ce programme. D'ailleurs, ils aimeraient voir plus de programmes comme celui-ci. Sur le plan académique, les enfants ont très bien réussi puisque six d'entre-eux retournent à la salle de classe régulière, quatre vont dans la salle régulière pour certains cours mais resteront dans le programme pour d'autres. »



photo: Nathalie Kermoal

Nadia Rousseau, professeure en éducation à la Faculté Saint-Jean

Les résultats de ce programme pilote ont encouragé le conseil scolaire à accepter qu'il devienne permanent à l'école Holyrood à Edmonton en créant deux classes pour enfants avec des troubles d'apprentissage. Le modèle mis en place par Mme Rousseau peut très bien être adapté au système d'écoles francophones. Mais pour que l'intégration scolaire fonctionne, il faut une infrastructure et cela nécessite un engagement financier de la part des conseils scolaires pour répondre aux besoins de ces enfants. Il faut que les écoles s'engagent à recruter du personnel spécialisé dans le domaine afin d'aider les enseignants à mieux s'informer sur la question. Elle suggère même que toutes les écoles devraient avoir la liste des associations car elles permettent de se documenter et d'organiser des conférences accessibles aux enseignants, aux directeurs, aux parents et aux enfants. En apportant le soutien nécessaire et en favorisant de telles mesures, les enfants souffrant de troubles d'apprentissage, pourront enfin trouver la place qui leur revient dans le système scolaire actuel, sans que leurs différences soient constamment perçues comme un handicap.

Une première école francophone à Grande Prairie

PATRICIA HÉLIE

Grande Prairie

Ça faisait longtemps que le conseil scolaire du Nord-Ouest voulait ouvrir une école à Grande Prairie et ça faisait longtemps qu'on cherchait un moyen de bien desservir les jeunes francophones de cette région. C'est maintenant chose faite : l'école publique francophone de Grande Prairie a ouvert ses portes.

Non seulement les jeunes ont maintenant la possibilité de suivre des cours en français, mais le conseil a même fait l'acquisition d'une école, question de donner encore plus d'envergure et de visibilité à son nouveau venu.

L'édifice situé en plein coeur de Grande Prairie avait déjà abrité une école mais avait ensuite eu plusieurs vocations dont la plus récente était un centre de recyclage et un centre de repos en santé mentale. Le bâtiment, qui appartenait toujours au conseil scolaire de l'endroit, a été acquis au coût de 182 000 $ et un montant de 88 000 $ a été octroyé pour fins de rénovations et de modernisation.

« Le conseil scolaire qui nous a vendu la bâtisse a également pris en charge les modernisations, explique Mme Anita Belzile du conseil scolaire du Nord-Ouest. Ils connaissaient bien la bâtisse et ils ont pu bouger vite parce que nous avons eu notre approbation d'achat le 4 août et les jeunes devaient être dans l'école pour le premier septembre. »

La nouvelle école abritera bien sûr des salles de classe, un salon du personnel et des locaux administratifs, mais aussi le centre de ressources préscolaires de la Fédération des parents francophones et le bureau régional de recrutement du conseil scolaire. Une grande partie de la bâtisse n'a pas encore été rénovée et laisse ainsi de la place pour éventuellement aménager une bibliothèque et de nouveaux développements à la mesure que l'école grandira et que le nombre d'élèves augmentera.

Même s'il est le premier à s'y faire un nid, le conseil du Nord-Ouest n'est pas le premier organisme à tenter une percée à Grande Prairie. Il y a plusieurs années, la FPFA était entrée à Grande Prairie en tentant de faire un travail auprès des parents pour susciter de l'intérêt, mais sans grand succès. L'Association canadienne-française de l'Alberta avait, elle aussi, fait des tentatives afin d'organiser la communauté mais n'avait pas eu beaucoup de succès non plus.

Le conseil scolaire a donc engagé un agent de promotion, Denis Desgagné, et l'a envoyé sur place afin de faciliter son travail. M. Desgagné a donc commencé en mars avec absolument rien comme outil pour l'aider dans sa recherche de francophones ayants-droit, pas même un nom. Il a pris l'annuaire téléphonique et a identifié des noms de francophones, a fait une liste et a appelé ces gens-là. « Je pense qu'il a téléphoné à 800 foyers et une centaine avaient des enfants, indique Mme Belzile. Il a ainsi pu identifier 140 enfants. Vraiment, cette école a été bâtie à partir de rien. Ça a été beaucoup de travail en peu de temps. »

Mais tout le travail en valait plutôt la peine quand on voit que près de vingt-cinq jeunes de la maternelle à la sixième année fréquentent maintenant l'école francophone, la plupart pour la première fois de leur vie.

À Calgary et Edmonton :

Les écoles publiques un an plus tard

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

L'année dernière, l'école publique Gabrielle-Roy et l'école francophone à Queen's Park ouvraient leurs portes pour la première fois. Un an plus tard, malgré des histoires très différentes, le destin des deux écoles se croise à nouveau alors que toutes deux ont du nouveau personnel de direction.

Calgary

À l'école francophone à Queen's Park, Richard Slevinsky a quitté son poste pour voguer vers la Direction de l'éducation française. C'est donc Mme Micheline Mazubert qui a repris le flambeau.

Mme Mazubert en est à sa première année en tant que directrice d'école mais a enseigné à tous les niveaux, de la première à la douzième année. C'est toutefois la première fois qu'elle travaille dans une école francophone.

La nouvelle directrice, comme bon nombre de ses homologues, cumulera les tâches de directrice et enseignera dans le programme de ressources, d'enrichissement et de francisation, ce qui lui permettra de travailler dans les classes et avec toutes les classes.

Mme Mazubert priorise beaucoup le cas par cas comme approche pédagogique. Pour elle, l'important est de susciter l'intérêt de l'enfant. « Je veux que l'enfant soit intéressé, donc il faut choisir des projets avec leur coopération et, à partir de là, il faut s'adapter aux besoins de chaque enfant. Alors ma pédagogie, c'est d'adapter les moyens d'enseignement au niveau de l'enfant pour le faire progresser de là où il est vers là où on voudrait qu'il aille. »

L'école francophone à Queen's Park offre cette année le programme de la maternelle à la sixième année et accueille 120 élèves comparativement à 54 l'année dernière.

Edmonton

Du côté de l'école Gabrielle-Roy aussi on accueille cette année un nouveau directeur pour poursuivre le travail commencé l'année dernière par Mme Ginette Marcoux. C'est M. Pierre Lévesque, qui enseignait d'ailleurs à l'école francophone à Queen's Park l'an dernier, qui a obtenu le poste.

Le nouveau directeur compte beaucoup sur l'appui des parents pour mener à bien son projet pédagogique. « Je pense que pour le bénéfice de tout le monde, il faut qu'on puisse élaborer une vision, une mission pour voir ce qu'on veut faire comme projet pédagogique. Quand je vais sentir que tout est parti, que les parents savent exactement pourquoi ils se battent, pourquoi ils vont de l'avant et pourquoi c'est important dans la vie de leur enfant une école publique francophone non confessionnelle, j'aurai accomplit quelque chose. Je considère que les parents sont les premiers professeurs. Nous, nous sommes ici pour leur donner un support, les encourager, aller chercher les moyens que, comme parent c'est plus difficile de trouver. C'est important que du côté des parents se soit continuel et qu'ils y croient aussi, qu'ils soient fiers, qu'ils utilisent le français à la maison. Si les parents sont fiers, les enfants vont l'être aussi. C'est une très grosse bataille et il y a beaucoup de travail. »

Après trois ans :

On veut instaurer la formation à temps partiel

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Le cours *Administration des affaires*, le programme bilingue offert par NAIT avec l'appui de la Faculté Saint-Jean entame cette année sa troisième année d'existence et, avec le chemin accompli, on songe maintenant à offrir une formation à temps partiel.

« Il y a beaucoup d'intérêt pour la formation à temps partiel et c'est normal, explique Mme Gioia Sallustio-Jarvis, la responsable du programme. Nous avons donc planifié offrir trois cours qui se donneraient à NAIT et nous espérons vraiment être en mesure de les donner. Il y aurait *Communication des affaires*, *Comptabilité* et *Marketing*. De plus, l'horaire fera en sorte que si une personne veut suivre les trois cours entre le lundi et le jeudi soir, se sera possible. »

« On espère vraiment que les cours vont s'offrir, du moins un ou deux, pour répondre à cette demande. Mais encore aujourd'hui, c'est difficile de rejoindre les gens, de leur faire savoir que ça existe. Oui, c'est un nouveau programme, mais en Alberta, qui s'attendrait à voir un programme bilingue avec une grosse composante en français ? »

Le programme *Administration des affaires* a beaucoup évolué depuis sa mise sur pied, il y a deux ans. Mme Sallustio-Jarvis se rappelle avec humour les débuts du projet : « La première année, toute l'équipe est arrivée six semaines avant le début des cours. On n'avait pas de classes, pas de meubles, pas de bureaux, pas d'enseignants, pas d'étudiants, pas de livres, on n'avait rien ! En six semaines, on a tout mis ça sur pied. Disons que nos premiers finissants, on les considère vraiment comme des collaborateurs, même eux nous ont souvent dit qu'ils se sentaient comme des cobayes !»

« Il y a plein de choses qui sont arrivées depuis, poursuit la responsable du programme. Il y a eu énormément de développement au niveau des cours et nous avons mis sur pied un laboratoire dédié aux ordinateurs portables. C'est d'ailleurs le plus beau dans l'institut. Les étudiants peuvent se brancher et être connectés à un serveur sur lequel on retrouve les notes de cours, des références et tout ce qu'ils ont besoin. »

L'année dernière, un comité aviseur formé d'étudiants a été mis sur pied. Il a tellement bien fonctionné qu'on pense déjà à le proposer à NAIT comme modèle pour d'autres programmes. « Les étudiants nous ont donné leur *feed back* direct avec des idées formidables. On a aussi mis sur pied notre comité consultatif. Tous les programmes à NAIT ont ce genre de comité. Le nôtre est composé de quinze membres très importants de la communauté et qui nous appuient beaucoup. »

Lors de sa première année d'existence, *Administration des affaires* pouvait compter sur la présence de quinze élèves. À sa deuxième année, c'est plutôt 58 étudiants qui se sont présentés et, cette année, 48 nouveaux visages viennent de commencer leur première année de cours.



Photo : Patricia Hélie

Deux ans après sa mise sur pied, le programme *Administration des affaires* entame sa troisième année avec 48 nouveaux étudiants.

Du nouveau à l'école Citadelle

Roxanne Bélanger prend la relève

MARTIN BLANCHET

Legal

L'école Citadelle de Legal ne sera plus exactement la même à partir de cette année. Après avoir déménagé dans l'ancien couvent des soeurs grises, l'école a pris un tout nouveau visage l'an dernier. Mais, cette année, il y a encore du nouveau à l'école.

Il ne s'agit pas seulement des rénovations entreprises par le conseil scolaire, ni des nouveaux élèves inscrits, ni même des quelques nouvelles enseignantes. C'est que M. Raymond Tremblay, qui occupait le poste de directeur de l'école depuis son ouverture en 1990 a pris sa retraite.

C'est donc Mme Roxanne Bélanger qui devient la deuxième directrice de l'école Citadelle. Afin de mieux connaître Mme Bélanger et la présenter à la communauté francophone, *Le Franco* l'a rencontrée.

Le Franco : Mme Bélanger, pourriez-vous nous dire qui est Roxanne Bélanger ?

Roxanne Bélanger : Je viens de Chicoutimi au Québec. Plus précisément de Falardeau, un petit village à 30 km de Chicoutimi. Pour moi, venir à Legal, c'est retourner chez nous, à un petit village tout près d'une grande ville. Toute ma famille est au Québec. Mon mari sera bientôt transféré à Clyde et nous avons deux enfants, Sylvie, 15 ans et Raymond, 8 ans. Nous habitions à Athabaska pour les derniers dix ans. Là-bas, j'enseignais l'élémentaire dans une école d'immersion.

Le Franco : Quelles sont vos premières impressions de Legal ?

Roxanne Bélanger : Nous avons déménagé ici juste après la Fête au Village. J'aurais bien aimé être ici pour ça. J'aurais eu une bonne occasion de rencontrer les gens, pour mieux apprécier le village. Mais quand même, je trouve Legal propre, tranquille. Je ne veux pas dire qu'il n'y a pas de vie ici. Pour moi, tranquille c'est une qualité. J'ai aussi trouvé les enseignants ouverts et prêts à coopérer avec moi. C'est une indication que les gens sont sincères. Ça me donne une première impression très positive.

Le Franco : Quelle est votre philosophie d'enseignement ?

Roxanne Bélanger : L'enfant est toujours le premier quand ça vient à l'éducation. Il faut satisfaire tous ses besoins : social, émotif, académique, physique. Quand l'enfant est à l'école, il faut s'occuper de lui à tous les niveaux. Une fois que tous ses besoins sont rencontrés, là, on est prêt à enseigner les matières scolaires.



Photo : Martin Blanchet

Roxanne Bélanger est la nouvelle directrice de l'école Citadelle de Legal

Le Franco : Quels défis prévoyez-vous à l'école ?

Roxanne Bélanger : Les rénovations ne seront pas terminées. Les salles de classe seront prêtes mais pas la salle d'ordinateurs par exemple. Il nous faudra à tous, professeurs, élèves et parents, beaucoup de patience. Eux sont habitués. Ils ont vécu la situation l'an passé. Pour moi, je dois regarder le résultat final : l'école sera super belle une fois que tout sera complété.

Le Franco : Vous remplacez Raymond Tremblay à Citadelle. Il était, si je peux dire, une institution à Legal. Pouvez-vous commenter ?

Roxanne Bélanger : Raymond était respecté des élèves. J'ai pu le remarquer lors de mes quelques visites en juin. C'était évident. J'espère être capable de faire la même chose. J'ai l'intention de respecter les élèves et ainsi gagner leur respect et développer une bonne relation avec eux. Raymond aussi traitait les parents comme des membres de sa famille, comme ses amis. Il connaissait très bien la commu-nauté et les gens. Je prévois donc mettre beaucoup d'énergie à apprendre à connaître la communauté.

Le Franco : Un dernier commentaire ?

Roxanne Bélanger : Pour réussir, il faut du temps. Je m'engage à y mettre de mon temps pour que l'école soit un franc succès et que les élèves y reçoivent une éducation complète et de haute qualité. Je suis ouverte et prête à travailler avec tout le monde afin de réaliser ce but.







L'éducation à distance : un avenir prometteur

NATHALIE KERMOAL

Edmonton

La concurrence économique et les mutations en milieu de travail des dernières décennies ont obligé les universités à repenser leurs stratégies d'enseignement. Afin de rendre l'enseignement supérieur accessible à une population de plus en plus diversifiée et de plus en plus éloignée, ces institutions doivent faire appel aux nouvelles technologies de l'information. La Faculté Saint-Jean d'Edmonton est déjà engagée dans cette nouvelle aventure depuis un an. *Le Franco* a rencontré Mme Nathalie Griffon, coordonnatrice de l'éducation à distance.

Le Franco: En quoi consiste l'éducation à distance?

Nathalie Griffon: L'éducation à distance couvre beaucoup de choses. Contrairement à la salle de classe traditionnelle, l'éloignement qui peut exister entre un enseignant et un étudiant est comblé par les nouvelles technologies. On peut ainsi avoir accès à l'Internet, au courrier électronique, au forum de discussion et à la conférence par ordinateur. Donc, tout ce qui est communication de façon immédiate ou avec un certain délais. Il y a aussi la technologie de la vidéoconférence qui a l'avantage de recréer la salle de classe traditionnelle mais à distance, dans des sites extérieurs. Grâce aux écrans de télévision, les groupes peuvent se voir et s'entendre pratiquement instantanément.

L.F.: Pourquoi l'étudiant choisirait ce mode de livraison? Quels sont les avantages de ce type d'éducation?

N.G.: Nous avons des populations de jeunes ou d'adultes qui ne peuvent plus se permettre d'être étudiants à temps plein car c'est un investissement de temps et d'argent assez considérable. L'éducation à distance leur permet de suivre un ou deux cours par session à leur rythme et là où ils se trouvent.

L'étudiant peut progresser à sa cadence. Il n'est plus obligé d'être là à une heure précise sauf dans le cas de sessions de vidéoconférence. Il peut gérer son temps. On pense aux mères de famille, par exemple, qui à cause de leurs responsabilités, ne peuvent pas se déplacer au moment voulu.

Autre avantage, dépendant des habitudes de travail des étudiants, certains fonctionnent bien dans un environnement qui leur permet d'avoir un moment de réflexion supplémentaire. Ils abordent le contenu en le travaillant avant par eux-même puis ensuite en groupe.

Pour ceux qui vivent moins bien cet autoapprentissage, il est certain que l'éducation à distance demande un certain ajustement. Il ne faut pas oublier, non plus, que le contact humain reste essentiel. Un cours multimédiatisé - incluant l'Internet et la vidéoconférence - a probablement une meilleure chance de satisfaire les étudiants qu'un cours exclusivement sur Internet.

L.F.: Dans quelle mesure est-ce que l'enseignant doit repenser sa méthode d'enseignement?

N.G.: Dans le cadre d'une approche multimédiatisée la technologie permet d'offrir un cours de meilleur qualité car l'enseignant est obligé de repenser complètement sa matière. Il doit revoir la qualité et la présentation du contenu. Grâce à l'Internet, par exemple, on peut monter des cours où la matière a été résumée. Il est obligé de l'articuler de manière à ce qu'elle soit accessible à l'étudiant. Cela permet aussi de faire des liens avec d'autres sites. De plus, l'enseignant à la responsabilité de faire le tri et de développer un sens critique par rapport à cette masse d'informations électronique.

L.F.: Est-ce qu'il existe une infrastructure pour soutenir l'étudiant dans son apprentissage?

N.G.: À l'Université de l'Alberta, il existe un logiciel du nom de *Web CT* qui permet aux étudiants à distance de gérer ce nouvel environnement. Il aide le professeur aussi. On peut préparer des tests à choix multiples avec des autocorrections intégrées où l'étudiant reçoit un feedback immédiat. On peut prévoir des forums de discussions avec un temps limité. On peut ainsi voir combien de fois l'étudiant s'est branché à l'Internet, combien de fois il a participé. Dans la mesure où on peut vérifier, l'enseignant a alors plus de contrôle sur la participation de ses étudiants qui était seulement limité au face à face auparavant. Le professeur peut aussi prévoir les problèmes ou plutôt les prendre à temps car il peut consulter ses étudiants de façon plus régulière. Les étudiants se sentent plus encadrés et sont en général plus satisfaits.

De plus, l'arsenal de l'éducation à distance peut être utilisé pour améliorer un cours face à face grâce à *Power Point* (logiciel permettant de faire des présentations avec du texte et des images) et à l'*Internet*. Ces outils visuels sont très efficaces. Bientôt les différences entre les cours à distance et les cours traditionnels vont s'atténuer.

Cependant, la tâche de l'enseignant est plus complexe car en plus de ce qu'il faisait traditionnellement, il doit apprivoiser la technologie, la démystifier et la rendre digeste pour les étudiants. C'est une transition qui ne se fait pas du jour au lendemain. Le temps investi au départ, paraît très important mais très vite, il va récupérer à long terme les fruits de cet effort.

LE FRANÇAIS, JE LE PARLE PAR COEUR!

FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA

L'Association jeunesse provinciale est à la recherche de personnes qualifiées pour les Jeux de la francophonie canadienne

Postes :
Entraîneurs de volley-ball, badminton et athlétisme
Entraîneur.e en improvisation
Animateur.trice en arts visuels
Directeur.trice d'un groupe musical
Accompagnateurs.trices
Thérapeute/soigneur

Qualités préquises :
Être âgé de 18 ans et plus ou plus
Maîtriser le français parlé et écrit

Exigences :
Avoir de l'accréditation et/ou de l'expérience dans un des domaines ci-haut mentionnés
Capacité de former et d'animer des adolescents
Capacité de travailler en équipe
Être disponible de novembre 1998 à août 1999.

Rémunération : ces postes ne sont pas rémunérés, mais toutes les dépenses encourues seront remboursées
Date limite du concours : le 25 septembre 1998
Date des Jeux de la francophonie canadienne : du 15 au 23 août 1999

Faites parvenir votre curriculum vitae à :
Chantal Berard
Chef de mission, FJA
Francophonie jeunesse de l'Alberta
205, 8527 rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton (Alberta) T6C 3N1
Téléphone : (403) 469-1344
Télécopieur : (403) 469-4799
Courriel : fja@francalta.ab..ca

AVIS DE MISE EN CANDIDATURE
local Authorities Election Act (article 26)

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DU CENTRE-EST No. 3, province de l'Alberta (aussi nommé Conseil de l'école nouvelle)

Avis est donné par la présente que le jour de mise en candidature est fixé au 21 septembre 1998 et que les noms des candidat(e)s à élire aux postes suivants pourront être soumis au bureau de l'Autorité régionale de la RÉGION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU CENTRE-EST No. 3 de 10h à midi à la date indiquée.

Postes vacants	# de postes	Subdivision No.
CONSEILLER(ÈRE)élu(e) par les parents des élèves de l'école Beauséjour à Plamondon	1	1
CONSEILLER(ÈRE)élu(e) par les parents des élèves de l'école du Sommet à St-Paul	1	2
CONSEILLER(ÈRE)élu(e) par les parents des élèves de l'école Voyageur de Cold Lake	1	3
CONSEILLER(ÈRE)élu(e) par les parents des élèves de l'école des Beaux-Lacs de Bonnyville	1	4
CONSEILLER(ÈRE)élu(e) par les parents des élèves des écoles Beauséjour, du Sommet, Voyageur et des Beaux-Lacs	1	5

Le formulaires de mise en candidature sont disponibles pendant les heures d'affaires à l'endroit suivant:
Bureau du Conseil de l'école nouvelle
4922 - 51e avenue, Saint-Paul, Alberta T0A 3A0
tél.: 645-3888

Tout(e) candidat(e) doit satisfaire aux exigences suivantes:
1. être âgé(e) de 18 ans et plus;
2. être citoyen(ne) canadien(ne);
3. avoir résidé continuellement en Alberta pendant les six (6) mois précédant la date de mise en candidature;
4. ne pas être inéligible en vertu de la *Loi sur l'élection des administrations locales* (Local Authorities Elections Act) ou de la *Loi scolaire (School Act)*.

Les formulaires de MISE EN CANDIDATURE ET CONSENTEMENT DU/DE LA CANDIDAT(E) doivent être signés par au moins CINQ (5) PARENTS AYANT LE DROIT DE VOTER en vertu de l'article 223.4(1) de la loi scolaire de l'Alberta.

Daté à Saint-Paul dans la province d'Alberta, ce dix-septième jour d'août 1998.
Yvan Beaubien, Directeur du scrutin

FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA

L'Association jeunesse provinciale est à la recherche
d'animateurs.trices

Fonction principale :
Animer les Stages de leadership de Francophonie jeunesse de l'Alberta

Qualités prérequises :
Être âgé de 18 ans ou plus
Posséder un certificat en premiers soins serait un atout
Maîtriser le français parlé et écrit

Exigences :
Posséder une formation ou de l'expérience en animation
Démontrer un engagement envers le leadership, le développement et la formation de la jeunesse
Être amateur d'activités de plein air

Rémunération : Entre 150$ et 300$ par stage, selon l'échelle salariale
Date limite du concours : le 25 septembre 1998
Date de la formation : du 2 au 4 octobre 1998

Faites parvenir votre curriculum vitae à :
Chantal Bérard
Animation des stages de leadership
Francophonie jeunesse de l'Alberta
205 8527 rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton (Alberta) T6c 3N1
Téléphone : (403) 469-1344
Télécopieur : (403) 469-4799
Courriel : fja@francalta.ab.ca

Joignez-vous à notre équipe



OCCASION UNIQUE DE TRAVAILLER À TEMPS PARTIEL DANS UN CENTRE D'APPEL - CALGARY 150+ POSITIONS

Chez TELUS, nous sommes plus de 9000 Albertains travaillant ensemble pour construire une société internationale de communications. Dû à notre expansion, nous avons besoin d'un nouveau centre d'appel pour servir nos clients dans tout le pays. Nous mettons en place une équipe de candidats enthousiastes, énergiques et bilingues (français et anglais) qui feront partie de ce nouveau projet passionnant.

Vous êtes très motivé et vous avez les aptitudes nécessaires pour offrir constamment un service de haute qualité à une grande variété de clients. Vous travaillez efficacement et rapidement dans un environnement structuré; vous avez une attitude positive au téléphone, et vous pouvez communiquer clairement en français et en anglais. Vous savez vous servir d'un ordinateur et vous avez au minimum un diplôme de fin d'études secondaires ou l'équivalent.

Selon vos qualifications et votre expérience, vous fournirez à nos clients nationaux et internationaux les services d'assistance-annuaire, ou les services de téléphonistes et de relais. Le centre d'appel fonctionnant 24 heures sur 24 sera basé à Calgary et les postes prévus pour les mois d'octobre/novembre, offriront des horaires flexibles jusqu'à 21 heures de travail par semaine.

Nous offrons un salaire compétitif et nous aimerions vous avoir dans notre équipe si vous cherchez une occasion unique et stimulante pour avancer dans votre carrière. Veuillez s'il-vous-plait envoyer votre curriculum vitae avant le 18 septembre 1998, en n'oubliant pas d'indiquer la référence suivante TCI-N-CL-187/98, à:

TELUS Resource Centre
Room 200, 10025 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 1S6
Télécopieur: (403) 493-6160
Adel: telus.resourcecentre@telus.com

TELUS appreciates your interest in this opportunity and thanks all applicants. To help our environment, future correspondence will be limited to those being interviewed.



64e Foire agricole : On grandit encore

NOELLA FILLION
Donnelly

Le 8 août dernier, la Société agricole de Smoky River tenait sa 64e Foire agricole au terrain d'exposition de Donnelly. En effet, on a dénombré 200 étalages de plus que l'an dernier et douze nouveaux exposants.

La journée a commencé avec le déjeuner aux crêpes, préparé par les gens de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) régionale de Rivière-la-Paix ainsi que ceux de la radio CKRP. Des membres de la GRC ont fait le service.

Le défilé des chars allégoriques s'est arrêté devant l'édifice de la Société historique et généalogique de Smoky River pour l'ouverture officielle. À l'occasion du 100e anniversaire de la Gendarmerie Royale du Canada, on pouvait voir flotter le drapeau du célèbre corps policier et reconnaître le sergent André Lemyre, qui était à cheval, en compagnie du sous-commissaire Spice. C'est M. Raymond Thibault, vétéran, qui a allumé le flambeau au-dessus du monument des vétérans décédés de la région.

La grosse roulotte du 50e anniversaire de la route du Mackenzie était à la disposition des gens où on y trouvait artefacts, photos d'époques, vidéos pour adultes et enfants. Grâce à la famille Lucien Côté, il y a eu une démonstration de battages à l'ancienne avec quintaux et machine à battre. Un moulin à scie construit par Bernard Boulet a été utilisé pour la démonstration de sciage. Les enfants ont eu droit à la magie des chars allégoriques avec leur pluie de bonbons, à une session de peinture sur visage, à des petits animaux à cajoler. Ils ont également joué au hockey-bottines tandis que huit équipes d'aînés ont participé à un tournoi de boules sur tapis. Girouxville a remporté ce dernier tournoi et ce sont les deux équipes de McLennan qui ont remporté les 2e et 3e places.

Il y a eu un concours de sciotte après le dîner et un programme amateur durant le souper. La journée s'est terminée avec une danse familiale.

Elderhostel 1998

Une tradition qui se poursuit

NOËLLA FILLION
Rivière-la-Paix

Malgré une moisson plus précoce cette année et comme c'est la tradition depuis quelques années, l'Elderhostel de Smoky River a eu lieu du 16 au 22 août dernier. Cette année, le groupe se composait de six Américains (Ohio et Arizona) et de Canadiens surtout de la Colombie-Britannique ainsi qu'un couple de Grande Prairie.

Les douze participants sont arrivés au Gîte du Passant de Suzanne et Denis Maisonneuve le dimanche après-midi et ont fait connaissance autour d'un bon souper. Comme par les années passées, ils ont eu droit à trois sessions de français au cours de la semaine. Gisèle Maisonneuve-Besse était leur professeur.

Dès le lendemain de leur arrivée, le groupe partait faire du canot sur le lac Winagami. Le même soir, ils ont eu une leçon théorique sur l'archéologie et sur l'art de paner de l'or.

Le second matin, le groupe est parti à la recherche d'or au bord de la petite rivière Smoky et a eu l'occasion de visiter un site archéologique avec M. Richard Primeau. L'après-midi a été consacrée à l'observation d'oiseaux au lac Kimiwan. Dans la soirée, plusieurs personnes de la région se sont jointes au groupe au parc Maisonneuve pour une bonne jasette et quelques chants.

Mercredi, le groupe visitait la Mission de Dunvegan et la vallée de la Rivière-la-Paix alors que jeudi, on explorait *Shaw's Point* sur le petit Lac des Esclaves pour y faire la pêche ou des tours de pontons. De retour à Donnelly, le groupe a pu choisir entre une visite au plant de luzerne ou une visite à la Cathédrale. Dans la soirée, ils devaient choisir entre le Musée de Girouxville ou une ferme apicole.

Le vendredi, les participants ont visité les sentiers de nidification d'oiseaux et, après la leçon de français, ils avaient le choix entre la natation, socialiser, faire des tours de *quad* ou apprendre à faire des chandelles avec Sylvianne Dion. Le tout s'est terminé par un banquet et une partie de plaisir. Le samedi, c'était déjà le grand départ.

AVIS DE MISE EN CANDIDATURE

Local Authorities Election Act (article 26)

Région scolaire francophone du Nord-Ouest N° 1, province de l'Alberta
(opérant sous le nom: Conseil scolaire du Nord-Ouest N°1)

Avis est donné par la présente que le jour de mise en candidature est fixé au 21 septembre 1998 et que les noms des candidats à élire aux postes suivants pourront être soumis au bureau de l'Autorité régionale de la RÉGION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU NORD-OUEST N° 1 de 10 h 00 à midi à la date indiquée.

POSTES VACANTS	Nombre de postes
CONSEILLER OU CONSEILLÈRE quartier électoral - École Héritage	4
CONSEILLER OU CONSEILLÈRE quartier électoral - École Grande Prairie	1

Les formulaires de mise en candidature sont disponibles pendant les heures d'affaires à l'endroit suivant :

Bureau du
Conseil scolaire du Nord-Ouest N° 1
Avenue des Compagnons
St-Isidore, Alberta
Tél : (403) 624-8855

Tout(e) candidat(e) doit satisfaire aux exigences suivantes:
1. être âgé(e) de 18 ans et plus
2. être de citoyenneté canadienne
3. avoir résidé continuellement en Alberta pendant les six (6) mois précédant la date de mise en candidatures
4. ne pas être inéligible en vertu de la *loi sur l'élection des administrations locales (Local Authorities Election Act)* ou de la *loi scolaire (School Act).*

Les formulaires de Mise en candidature et de consentement doivent être signés par au moins cinq (5) parents ayant le droit de voter en vertu de l'article 223.4 (1) de la *loi scolaire de l'Alberta(School Act).*

Daté à St-Isidore, dans la province de l'Alberta, en ce 4e jour de septembre 1998.

Anita Belzile
Directrice du scrutin

Bête pas bête plus en Alberta :

Un saut à l'école Ste-Marguerite-Bourgeoys

PATRICIA HÉLIE

Calgary

Ceux qui croient que les jeunes franco-albertains n'écoutent pas la télévision en français ne travaillent certainement pas à l'école Ste-Marguerite-Bourgeoys de Calgary ! Dès leur première semaine de cours, près de 150 jeunes ont eu la chance de rencontrer les animateurs d'une de leurs émissions préférées : *Bête pas bête plus.*



Photo : Patricia Hélie

Pierre Poirier et Sylvie Lussier étaient de passage à Calgary.

De passage en Alberta pour enregistrer quatre émissions qui seront diffusées au cours de la saison, Pierre Poirier et Sylvie Lussier ont fait un arrêt à La Cité des Rocheuses, le temps de répondre aux nombreuses questions des jeunes au sujet de l'émission et de sa préparation, des animaux, de leur voyage en Alberta et même sur la vie de vedette !

Les jeunes ont ainsi pu constater que les deux animateurs ont un grand sens de l'humour, que Pierre n'aime pas les maringouins et que Sylvie ne raffole pas des araignées, que Pierre s'est fait mordre par à peu près tous les animaux qu'on retrouve dans un zoo et que Sylvie possède un chat un peu niaiseux, selon Pierre.

S'ils ont passé 23 jours en Alberta, s'est que cette année, *Bête pas bête plus* fête ses dix ans au Canada. Pour l'occasion, près de la moitié des émissions seront enregistrées à l'extérieur des studios de Radio-Canada, soit trois au Nouveau-Brunswick, deux au Québec, quatre en Ontario et quatre en Alberta. Le segment albertain sera composé d'une émission enregistrée à Banff, une à Jasper, une dans les Badlands et l'autre au zoo de Calgary.

Bien que l'émission fonctionne toujours bien et que les jeunes l'adorent, la dixième saison de *Bête pas bête plus* sera également la dernière de la série. C'est que les deux animateurs sont également les coauteurs du populaire téléroman 4 1/2. «Avec l'écriture de 4 1/2, on travaille sept jours par semaine. Ça commence à être beaucoup, explique Pierre. On n'arrête pas parce que ça ne va plus, au contraire. Ça a été un choix assez déchirant parce que c'est comme notre bébé. Et après un trois semaines ici, c'est encore plus difficile... »

« Ça a vraiment été un choix difficile mais ça n'avait vraiment plus de bon sens. Au début, 4 1/2 c'était des émissions d'une demi-heure. À ce moment-là, c'était encore possible de faire les deux, ajoute Sylvie. Mais depuis que ce sont des émissions d'une heure, c'est beaucoup trop. Ça fait qu'on perd du plaisir à faire une chose, pas parce que ce n'est pas agréable, mais parce que c'est trop exigeant. En fait ça fait trois ans que nous sommes submergés mais on n'arrivait pas à se décider à laisser un ou l'autre.»

Pour ce qui est de 4 1/2, le téléroman entame sa cinquième saison au petit écran et devrait normalement revenir aussi l'an prochain. « Après ça on verra. Les téléromans, habituellement c'est trois ans, nous ça va faire six ans si on revient pour la saison 1999-2000, alors on verra, explique Sylvie. »

Et que nous réservent Louis et Isabelle cette année ? «Beaucoup d'amour ! », lance Pierre sans vouloir en dire beaucoup plus, sinon que le couple voudra cette année avoir un enfant.

L'air propre reste propre dans les Rocheuses

(EN)-KAMLOOPS- Un centre d'écotourisme situé en altitude dans les Rocheuses, non loin de Golden (Colombie-Britannique), a combiné protection de l'environnement et économie en exploitant un ruisseau pour s'alimenter en électricité.

En 1990, *Energy Alternatives Ltd.* de Kamloops a installé au Purcell Lodge, établissement qui peut accueillir 28 personnes, un petit système hydraulique de production d'électricité pour remplacer un générateur diesel. Cette mesure a permis d'économiser chaque année quelque 16 000 dollars en combustible et en frais de transport en plus d'éliminer complètement les émissions de dioxyde de carbone associées au diesel. Le dioxyde de carbone contribue énormément au changement climatique.

L'eau qui coule dans le ruisseau entraîne, sous pression, une turbine hydraulique qui produit assez d'électricité 120/240 volts pour combler entièrement les besoins de l'auberge, y compris la salle à manger gastronomique. La production complète également le système de chauffage.

M. Robert Mathews, président de *Energy Alternatives*, déclare que son entreprise vend ces petits systèmes hydrauliques de production d'électricité partout en Amérique du Nord, principalement à des clients qui se trouvent dans des endroits éloignés qui ne sont pas desservis par les services publics ou les réseaux électriques standard. Le Purcell Lodge, par exemple, est accessible uniquement par hélicoptère, d'où la viabilité du système en plus de son intérêt environnemental. On estime que l'investissement initial de 35 000 dollars a été recouvré en moins de trois ans.

Le programme *Action 21* d'Environnement Canada a compilé une longue liste d'exemples de personnes et de groupes qui prennent des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour en savoir plus long à ce sujet, prière de téléphoner à Environnement Canada au (819) 997-8196 ou **http://www.ec.gc.ca/climate**





Sur le bout de la langue

Annie Bourret (APF)

Un passé compliqué



Madame, vous bouillîtes de rage à l'égard de Lysandre, alors vous lui tîntes le discours de la mère sacrifiée. Vous haïtes sa fiancée Bérénice. Pour punir votre fils, vous boudâtes pendant deux jours, au terme desquels vous résolûtes que leurs fiançailles ne se concluraient pas par la phrase «Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants.»

Voilà un passage ampoulé à l'intrigue digne d'une pièce de Molière ou de Racine, n'est-ce pas? Ce français fleurant le XVII[e] siècle existe toujours dans les manuels de conjugaisons contemporains, car il s'agit du passé simple. Quasi disparu à l'oral, ce temps n'appartient plus qu'à l'écrit, surtout dans les ouvrages littéraires. Encore qu'aujourd'hui de nombreux auteurs écrivent au présent, notamment dans les livres pour enfants.

En fait, ce passé aux finales compliquées et irrégulières a cédé la place au passé composé. Certains linguistes, dont Henriette Walter (*Le français dans tous les sens*), estiment que le passé simple aurait disparu de l'usage vers les années cinquante. Pourtant, au milieu du XVII[e] siècle, le grammairien Vaugelas remarquait déjà une préférence pour le passé composé, un temps «facile», aux conjugaisons formées d'un des deux auxiliaires (être et avoir) et de participes passés réguliers, acquis très tôt durant l'apprentissage de la langue chez un enfant.

Cependant, la perte du passé simple entraîne celle d'une nuance d'aspect importante : celle du passé révolu (ils vécurent) qui s'oppose à une action se poursuivant dans le passé (ils ont vécu). Aujourd'hui, on attribue ces deux valeurs au passé composé. Cette nuance est plus facile à comprendre quand on sait que l'appellation de ce passé simple «compliqué», trompeuse à cause du sens de l'adjectif simple, est récente. Autrefois, il portait le nom de passé défini, ce qui rend bien l'idée d'un événement dont l'action est terminée (révolue) dans le passé.

Avec *vous trûres* et *vous trîres*, j'ai tenté de créer le passé simple de *traire*, sur le modèle de plaire (vous plûtes) et de faire (vous fîtes). Le verbe *traire* (et les dérivés distraire et *extraire*) ne possède pas de passé simple, tout comme *clore/éclore* et *absoudre*, mais pas *résoudre* (vous résolûtes). Il vaut la peine de souligner que ces verbes n'existent pas non plus à l'imparfait du subjonctif, autre temps compliqué disparu de l'usage. On ne dit plus *que vous résolussiez*, mais des gens de lettres l'emploient dans leurs romans. Je pense notamment à Marguerite Yourcenar et à mon héros de bandes dessinées préféré, Achille Talon.

On ne peut douter que l'euphonie (ce qui est agréable à l'oreille) soit responsable de la disparition de l'imparfait du subjonctif, tout comme du passé simple d'ailleurs. Cependant, l'imparfait du subjonctif était très vivant en ancien français (avant le XIII[e] siècle), où la phrase «J'ai cru que vous fussiez de bonne foi» signifiait «Vous êtes de mauvaise foi», comme dans sa version contemporaine «J'ai cru que vous étiez de bonne foi».

Après la Deuxième Guerre mondiale, on considère l'imparfait du subjonctif entièrement disparu de l'usage. Mais, puisqu'il me faut une conclusion digne de mon début, me voilà bien tentée de terminer avec un imparfait du subjonctif très XVII[e], en faisant s'écrier à cette mère dépitée: «Ô Lysandre, je voulais que vous aimassiez Catherine!»

Faites parvenir vos commentaires par courriel à abourret@bc.sympatico.ca ou à la rédaction du journal.

Action jeunesse

(NC)—Environnement Canada a créé un site Web sur La voie verte spécialement pour les jeunes afin que ceux-ci puissent se renseigner sur les questions clés touchant l'environnement et sur ce qu'ils peuvent faire pour participer directement à la préservation de l'environnement. Ils peuvent également discuter de questions touchant l'environnement avec des personnes de toutes les régions du pays. La voie verte est une mine de renseignements sur l'environnement, les espèces menacées et les emplois dans le secteur environnemental. C'est un site ? visiter, à l'adresse http:www.ec.gc.ca et où venir pour jaser.

Priere à St-Jude

Patron des causes désespérées

Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme "patron des causes désespérées".

3 Pater Ave Gloria

Amen **(Y.F.)**

Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

PRÉQUALIFICATION DES ENTREPRENEURS RELATIVEMENT À DES SERVICES D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION MINEURE DES LOGEMENTS FAMILIAUX À LA BFC EDMONTON

En tant qu'Agence spéciale du ministère de la Défense nationale (MDN). l'Agence de logement des Forces canadienne (ALFC) est responsable de gérer les logements familiaux du MDN, y compris la provision des services d'entretien et d'amélioration mineure.

Au nom de l'ALFC, Construction de Défense Canada (CDC) lance un appel de déclarations d'intérêt auprès des entrepreneurs locaux pour établir l'admissibilité des candidats à un appel d'offres visant des travaux d'entretien et d'amélioration mineure pour environ 1260 logements familiaux à la BFC Edmonton. Les accords d'offre permanente (AOP) seront attribués aux entreprises retenues aux fins de la prestation de services "au fur et à mesure des besoins" pendant un an, soit du 1er avril 1999 au 31 mars 2000. Les AOPs ne garantiront aucune quantité minimale de travail. CDC lancera, au nom de l'ALFC, un appel d'offre en janvier 1999.

Le travail d'entretien et d'amélioration mineure dépendra de la nature du travail variant des demandes d'urgence jusqu'à un temps de réponses spécifiées dans les domaines suivants: appareils ménagers, béton et asphalte, travaux de charpente, travaux d'électricité, réparation des fondations, tonte du gazon, chauffage (y compris climatisation d'air, chaudières et montage d'installation au gaz), nettoyage, aménagement paysager et entretien d'arbres, planchers de bois dur, lutte contre les insectes et les animaux nuisibles, travaux de déneigement, travaux de plomberie, travaux de peinture, toitures et planchers en vinyle et tapis.

Ce marché intéressera surtout les petites entreprises 'locales'. Une entreprise est considérée comme étant 'locale' si un déplacement en voiture entre son bureau d'affaire et le site de logements familiaux est réalisable en dedans d'une heure. Les entreprises qui se jugent qualifiées à assurer des services d'entretien et d'amélioration mineure, dans l'un ou plusieurs des domaines énumérés ci-haut, doivent communiquer avec l'ALFC à l'adresse ci-dessous pour obtenir le formulaire d'appel de déclarations d'intérêt.

Agence de logement des Forces Canadienne d'Edmonton
Édifice 185, Parc Lancaster
C.P. 10500, Station Main
Edmonton, AB
T5J 4J5
Attn: M. Ed Lafond
Tél: (403) 973-4011 ext. 4343
Télécopieur: (403) 973-4076

Les déclarations d'intérêt doivent être présentées au bureau indiqué ci-dessus d'ici 15h (heure locale) le vendredi 18 septembre 1998. **Les documents transmis par télécopieur seront acceptés**

Canada

AVIS DE MISE EN CANDIDATURE

Local Authorities Election Act (article 26)

RÉGION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU CENTRE-NORD NO 4,
province de l'Alberta
(opérant sous le nom : Conseil scolaire régional du Centre-Nord)

Avis est donné par la présente que le jour de mise en candidature est fixé au **21 septembre 1998** et que les noms des candidat(e)s à élire aux postes suivants pourront être soumis au bureau de l'Autorité régionale de la RÉGION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU CENTRE-NORD NO 4 de **10h00 à midi** à la date indiquée.

Postes vacants	# de postes	Subdivision No
CONSEILLER ou CONSEILLÈRE élu par et redevable à tous les électeurs	5	N/A

Les formulaires de mise en candidature sont disponibles pendant les heures d'affaires à l'endroit suivant :

Bureau du
Conseil scolaire régional du Centre-Nord
301, 8527 rue Marie-Anne-Gaboury (91 rue)
Edmonton Alberta T6C 3N1
Tél : (403)468-6440 ou (800)248-6886

Tout(e) candidat(e) doit satisfaire aux exigences suivantes :

1. être âgé(e) de 18 ans et plus ;
2. être citoyen(ne) canadien(ne) ;
3. avoir résidé continuellement en Alberta pendant les six (6) mois précédant la date de mise en candidature ;
4. ne pas être inéligible en vertu de la *loi sur l'élection des administrations locales (Local Authorities Elections Act)* ou de la *Loi scolaire (School Act)*.

Les formulaires de « Mise en candidature et consentement du (de la) candidat(e) » doivent être signés par au moins cinq (5) parents ayant le droit de voter en vertu de l'article 223.4(1) de la *loi scolaire (School Act)*.

Daté à Edmonton dans la province d'Alberta, ce 31e jour d'août 1998.

Paulette Briand
Directrice du scrutin



Conseil scolaire régional du Centre-Nord

est à la recherche d'une ou d'un

SECRÉTAIRE
pour les services pédagogiques

Compétences recherchées :

- Formation et expérience en secrétariat bilingue ;
- Maîtrise du français écrit et parlé et excellente connaissance de l'anglais écrit et parlé ;
- Connaissance en tenue de livre ;
- Amabilité au téléphone et à la réception ;
- Connaissance des logiciels Microsoft (Word, Excel, Access, Power Point) ;
- Être capable de bien travailler en équipe ;
- Personnalité accueillante et avoir de l'entregent ;
- Connaissance du milieu scolaire (un atout)
- Généralement en bonne santé — à noter que le fumage est interdit à tout temps dans les édifices du Conseil.

Date d'entrée en fonction : aussitôt que possible

Salaire : Débute à 14,21$ de l'heure

Contrat : 3 jours par semaine - 10 mois par année.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 18 septembre au :

Conseil scolaire régional du Centre-Nord n°4
301, 8527 rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton AB T6C 3N1
Tél. 468-6440 Téléc. 440-1631

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, LE FRANCO vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00). Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 465-6581

Recherche pensionnaire, logé et nourri, demeure près de la Faculté. Contactez Maryse au 465-3567. (2-10)

Femme de ménage fiable et honnête offre ses services pour effectuer des travaux ménagers, couture et petits travaux de peinture, etc., à la demi-journée et à la journée. Info: Christiane au 475-9151 (9-10)

Cours d'anglais, comprenant 8 cassettes et 2 livres illustrés pour seulement $225. Appelez au 458-2858 (25-9)

Georgette Hamel (A.Mus; ARMTA) Enseignante de piano d'expérience, compétences en musique et en pédagogie, 9346 90 Rue, Edmonton, tél.: 462-2348 (18-9)



PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO 8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1
Tél.: 465-6581

Abonnez-vous dès maintenant!

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

☐ 1 AN - 26,75$
☐ 2 ANS - 48,15$
☐ HORS CANADA - 1 AN - 51,36$
(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom:..............................
Adresse:..............................
Ville:.............................. Province:..............................
Code postal:..............................
Téléphone:..............................

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)



201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: n.kermoal@francalta.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
dimanche: 11h00

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

Santé :

Bien comprendre l'ostéoporose

L'ostéoporose est à la fois l'une des maladies les plus répandues au Canada et les moins bien comprises des canadiens. Elle atteint plus de 1,4 millions de personnes au pays, mais bien peu de gens sont conscients de la gravité de la maladie et de ses répercussions sur la santé et la qualité de vie.

L'ostéoporose peut en effet causer des douleurs chroniques ou des malformations. Elle peut aussi conduire à une invalidité permanente. De plus, les complications attribuables aux fractures ostéoporiques peuvent même aboutir au décès.

Les os, tout comme les autres tissus de l'organisme, subissent un remodelage constant : l'ancien tissu osseux se décompose pour faire place à du neuf. Dans bien des cas, avec l'âge, la décomposition osseuse se produit à un rythme plus élevé que la formation de nouveaux tissus osseux. Lorsque ce déséquilibre se poursuit sur une longue durée, les os deviennent poreux, fragiles et plus vulnérables aux fractures.

L'ostéoporose peut évoluer et se développer sans douleur et n'être dépistée que si une fracture se produit.

Plusieurs facteurs de risque sont associés à l'ostéoporose, dont les antécédents familiaux, la race et le sexe. La cigarette et le manque d'activité physique peuvent également contribuer à rendre une personne plus vulnérable qu'une autre à cette maladie. Toutefois, il importe de noter que l'absence de tels facteurs ne met certes pas une personne à l'abri du risque d'être atteinte d'ostéoporose.

La prévention de l'ostéoporose chez une personne devrait débuter dès son plus jeune âge par un régime alimentaire riche en calcium et un style de vie sain. Quiconque craint de développer l'ostéoporose aurait intérêt à discuter des différents facteurs de risque avec son médecin, et de se renseigner au sujet des tests de « densité osseuse ».

Le calcium est un minéral essentiel à la formation d'une structure osseuse saine, mais il ne peut à lui seul prévenir ou traiter l'ostéoporose. La vitamine D, l'exercice physique régulier ainsi qu'un régime alimentaire équilibré sont également des éléments importants d'un programme de prévention ou de traitement de l'ostéoporose.

Facteurs de risque associés à l'ostéoporose

Âge :	La perte osseuse peut s'accentuer avec l'âge.
Sexe :	Les hommes ont des os plus gros et plus forts que les femmes. Les femmes perdent du tissu osseux plus rapidement après la ménopause en raison des changements hormonaux.
Race :	Les femmes asiatiques et de race blanche sont plus susceptibles de contracter la maladie.
Ménopause :	La perte oestrogène lors de la ménopause est un facteur de risque important. Les femmes peuvent perdre jusqu'à 25 % de leur masse osseuse durant les cinq premières années suivant la ménopause.
Style de vie :	Une carence en calcium et en vitamine D, le manque d'exercice, la cigarette, la consommation excessive d'alcool et la caféine peuvent entraîner l'ostéoporose.
Constitution :	Les femmes plutôt menues et dont la structure osseuse est plus frêle présentent de plus grands risques. Antécédents familiaux : La vulnérabilité à l'ostéoporose peut être héréditaire.
Médicaments :	La maladie est associée à une exposition prolongée ou à une consommation excessive de certains médicaments.

Les personnes qui présentent plusieurs de ces facteurs de risque seraient bien avisées de consulter un médecin. Pour de plus amples renseignements sur l'ostéoporose et sa prévention, vous pouvez contacter la Société de l'ostéoporose du Canada au 1-800-977-1778.